**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)**

Pays : Royaume du Maroc

Projet : Promotion de l’aquaculture au profit du marché et de l’inclusion sociale au Maroc Secteur : Agriculture

Mode de financement : Vente à tempérament, LLF et don assistance technique

No du Financement : MAR1049

L’Agence Nationale pour le Développement de l’Aquaculture (ANDA) a obtenu un financement d’un montant de 20,35 millions € sous la forme de financement ordinaire- Vente à Tempérament-, d’une subvention « Lives and Livelihood Fund » (LLF) ainsi qu’un don pour assistance technique de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le projet « Promotion de l’aquaculture au profit du marché et de l’inclusion sociale au Maroc» et a l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements pour l’acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet.

Le projet comprendra les composantes suivantes financées par la BID:

Composante A : Appui à L’infrastructure de la chaîne de valeur aquacole

Composante B : Renforcer les coopératives aquacoles et les PME;

Composante C : Améliorer les liens avec les marchés locaux et d'exportation;

Composante D : Accompagnement dans la gestion de projet;

Composante E : Services de consultants ;

L’Acquisition des usines de transformation d'algues et des usines de transformation de coquillages prévues dans les différentes zones de projet sous la composante « A » se feront par appel d’offres international (AOI) et seront effectuées conformément aux Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la BID (édition courante) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives. Les autres acquisitions de biens et travaux prévues sous les différentes composantes du projet et financées par la BID seront effectuées selon le système Marocain de passation des marchés, avec des ajustements nécessaires pour se conformer aux Directives des acquisitions de la BID.

Les acquisitions de services de firmes de consultants financées par la BID dans le cadre de ce projet se feront selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) sur la base de listes restreintes de Consultants nationaux et seront effectuées conformément aux Directives pour l’acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante).

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d’Offres International (AOI) seront publiés au fur et à mesure qu’ils seront disponibles, sur le site internet de la BIsD, le portail des marchés publics marocain : www.marchespublics.gov.ma, les portails UNDB online ou DG Market, et les journaux nationaux. Les appels à manifestations d’intérêt pour les services de consultants pour constituer des listes restreintes de Consultants nationaux seront également publiés au fur et à mesure qu’ils seront disponibles, sur le portail des marchés publics marocain : www.marchespublics.gov.ma, et les journaux nationaux suivants.

Les candidats intéressés et éligibles, qui souhaitent être considérés pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations additionnelles, sont invités à contacter le Bénéficiaire à l’adresse ci-dessous :

* Les inspirations éco
* Al Bayane

*Agence Nationale pour le Développement de l’Aquaculture- ANDA*

*Madame Kamar Talbi*

*Chef de département des ressources et des systèmes d’information*

*Tél : 0538099708*

*Fax : 0538099770*

*e-mail : k.talbi@anda.gov.ma*

*www.anda.gov.ma*